



## Formations initiale ou continue

- **17 DUT (Bac+2)**
- **Plus de 30 Licences (Bac+3) Professionnelles**

## 5 implantations en région

Toulouse, Auch, Castres et les antennes d'Albi et Montauban

**+ de 2500**  
professionnels  
diplômés chaque  
année !

# Intention de versement de la Taxe d'Apprentissage

« Vos futurs collaborateurs n'attendent que vous, investissez dans leurs avenir. »

2018



## Qu'est-ce-que la taxe d'apprentissage?

## A quoi sert-elle?

La Taxe d'Apprentissage (TA) est une taxe qui est versée par les entreprises aux écoles de leurs choix pour soutenir la professionnalisation des étudiants et le développement des formations.

Tous les versements de la TA doivent s'effectuer par l'intermédiaire d'OCTA (organismes collecteurs de la taxe) qui sont également chargés de les reverser aux établissements.

La taxe d'apprentissage représente alors une participation importante au développement de l'IUT Ponsan, et plus précisément du département GEA (Gestion des Entreprises et Administrations).

Cette taxe permet de financer :

- ⇒ des supports pédagogiques toujours plus innovants
- ⇒ des ressources numériques, logiciels
- ⇒ des interventions de conférenciers en cours et lors des séminaires
- ⇒ les formations des professionnels de demain



# Comment verser la taxe d'apprentissage à notre établissement?

## Calcul des hors quotas ;

- Catégorie A (organismes formant du CAP au bac+2)
- Catégorie B (organismes formant au Bac + 2 et plus)

1) Choisir un Organisme Collecteur Agréé (OCTA), tel que la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse : liste complète des OCTA sur [www.travail-solidarite.gouv.fr](http://www.travail-solidarite.gouv.fr)

2) Affectez votre taxe d'apprentissage (Hors Quota) en remplissant le formulaire de l'OCTA choisi et en précisant **obligatoirement** le nom et les coordonnées de l'établissement d'affectation ainsi que la formation habilitée choisie :

**“ IUT A Paul Sabatier Toulouse III + Département “Gestion des Entreprises et Administrations “ Site de Ponsan + 115C route de Narbonne BP 67701 – 31077 Toulouse cedex 4 “**

**Le code UAI établissement de l'université Paul Sabatier est : 0311384L.**

**Le code UAI secondaire pour l'IUT est : 0311086M.**

3) Informez-nous en remplissant le dos de ce formulaire pré-rempli et en nous le renvoyant à l'adresse postale indiquée.

**NB : N'oubliez pas de préciser qu'il s'agit bien d'une formation de l'IUT !**

**Date limite de versement : 1er mars 2018.**

**CONTACT IUT :**

[didier.bede@iut-tlse3.fr](mailto:didier.bede@iut-tlse3.fr)

**Date limite de renvoi : 1er mars 2018.**

Formulaire à retourner :

- Par courrier à IUT A – Département GEA Ponsan – 115C route de Narbonne BP 67701 – 31077 Toulouse cedex 4
- Ou par courriel à : [didier.bede@iut-tlse3.fr](mailto:didier.bede@iut-tlse3.fr)

Nom de l'entreprise .....

Activité.....

Personne à contacter.....

Fonction.....

Tel..... Fax .....

E-Mail .....

### Calcul de la Taxe d'Apprentissage

Mode de calcul donné à titre indicatif, susceptible d'être modifié selon la législation en vigueur au moment du versement

- **Rappel des calculs :**
  - **Taxe brute** : masse salariale x 0,68%
  - **Quota réservé à l'apprentissage** : Taxe Brute x 51%
  - **TA Hors Quota** : Taxe brute – quota réservé à l'apprentissage (déductions pour frais de stage : au maximum 3% de la taxe brute).
- **Montant prévisionnel versé (Hors quota)** : .....

Intitulé de la formation IUT concernée par votre versement :

« IUT A Paul Sabatier Toulouse III + Département "Gestion des Entreprises et Administrations " Site de Ponsan + 115C route de Narbonne BP 67701 – 31077 Toulouse cedex 4 »

- **OCTA collecteur** : .....